

Crédits hypothécaires - Variabilité des taux d'intérêt - Indices de référence.

Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédit soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêt variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés - Avis.

La liste des indices de référence du mois de **avril 2023** est composée comme suit :

Indice	Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel
Indice A (certificats de trésorerie 12 mois)	3.015	1.4963	0.7454	0.2478
Indice B (obligations linéaires 2 ans)	2.662	1.3223	0.6590	0.2192
Indice C (obligations linéaires 3 ans)	2.541	1.2625	0.6293	0.2093
Indice D (obligations linéaires 4 ans)	2.592	1.2877	0.6418	0.2135
Indice E (obligations linéaires 5 ans)	2.622	1.3025	0.6492	0.2159
Indice F (obligations linéaires 6 ans)	2.616	1.2996	0.6477	0.2154
Indice G (obligations linéaires 7 ans)	2.647	1.3149	0.6553	0.2180
Indice H (obligations linéaires 8 ans)	2.723	1.3524	0.6739	0.2241
Indice I (obligations linéaires 9 ans)	2.822	1.4012	0.6982	0.2322
Indice J (obligations linéaires 10 ans)	2.922	1.4505	0.7226	0.2403

Source : Agence Fédérale de la Dette - www.debtagency.be
